

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PLANCOËT, LE 20 OCTOBRE 2023

CONFÉRENCE SOCIALE DE TERRITOIRE

LE DÉPARTEMENT ET DINAN AGGLOMÉRATION S'UNISSENT POUR UNE MEILLEURE ACTION DANS LE CHAMPS DES SOLIDARITÉS

Chaque année, les acteurs locaux du champs social et médico-social du territoire de Dinan Agglomération se réunissent à l'occasion de conférences sociales, dans une démarche d'amélioration des dynamiques locales de coopération. Ce vendredi 20 octobre à Plancoët, en présence de Cinderella Bernard, vice-présidente du Département déléguée à l'Enfance-Famille, Marina Le Moal, présidente de Dinan Agglomération et des élus du territoire, plusieurs tables rondes autour des initiatives locales et de la participation citoyenne ont eu lieu. Yann Le Bossé, docteur en psychologie et enseignant à l'université de Laval au Québec, est également intervenu sur les notions de participation et de développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités.

Rassemblant les collectivités et acteurs sociaux du territoire concerné, les conférences sociales sont un outil important de développement social. Elles permettent d'assurer une coordination d'actions, voire leur mise en œuvre en assurant une connaissance mutuelle et un partage des enjeux sociaux du territoire.

Cette année, le choix de la thématique « Participation et pouvoir d'agir » a permis de mettre en lumière les actions initiées en lien avec les habitants, usagers et bénévoles associatifs, et de valoriser leur engagement dans le domaine des solidarités humaines à travers 3 tables rondes :

- Pour une meilleure participation des personnes accompagnées dans le champ sanitaire et sociale
- La participation des usagers/citoyens dans l'action dans l'action sociale et la décision publique
- La participation des habitants au cœur de l'animation de la vie sociale

L'intervention de **Yann le Bossé** viendra éclairer et développer le principe du pouvoir d'agir que Yann Le Bossé présente en ces termes : « Qu'est-ce qu'aider ? La question peut paraître saugrenue tant la réponse semble évidente. Aider, dira-t-on spontanément, c'est apporter son soutien. Pourtant, ce seul soutien ne garantit pas que notre contribution ait les effets escomptés. À la différence du don qui peut être pensé comme un acte unilatéral, l'aide implique un consensus réciproque quant à la nature « aidante » du geste posé. Il est difficile d'affirmer que l'on a aidé quelqu'un si celui-ci n'a pas perçu le geste comme un soutien concret. Aider, consisterait donc à faire en sorte que l'autre estime avoir reçu de l'aide. Mais là encore, des questions importantes subsistent. Que faire lorsque la personne que nous tentons de soutenir exprime une demande à laquelle on ne peut pas répondre? Une personne qui obtient ce qu'elle demande est-elle automatiquement aidée? N'existe-t-il pas des situations où donner à l'autre ce qu'il nous demande apparaît rapidement comme la manière la moins pertinente de lui venir en aide. Qui, parmi les individus qui consacrent une grande partie de leur temps à « aider » leurs contemporains, ne s'est pas un jour penché sur cet apparent dilemme de l'aidant : faut-il « donner un poisson » ou « apprendre à pêcher? »

YANN LE BOSSÉ

Yann Le Bossé est professeur titulaire au département des fondements et pratiques en éducation. Il dirige depuis 20 ans le laboratoire de recherche sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (LADPA) à l'université Laval au Québec. Il est l'auteur d'un grand nombre de publications scientifiques et de plusieurs ouvrages sur ce sujet.

À PROPOS DU DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

L'expression « développement du pouvoir d'agir » (DPA) est initialement la traduction proposée par des chercheurs pour désigner la réalité que l'on décrit en anglais par le terme empowerment. Cette réalité se réfère à la capacité concrète des personnes (individuellement ou collectivement) d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient

DINAN
AGGLOMÉRATION



CONTACT PRESSE

Direction de la communication

Marion Sevenier

marion.sevenier@cotesdarmor.fr

02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83